



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION REGIONALE DES DOUANES
DE PARIS-OUEST

N° Spécial

07 Juin 2019

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRD de Paris Ouest du 07 Juin 2019

SOMMAIRE

Décision	Date	DIRECTION REGIONALE DES DOUANES DE PARIS-OUEST	Page
	07.06.2019	Décision d'abrogation de la fermeture définitive d'un débit de tabac ordinaire permanent sur la commune de Suresnes.	3



Direction régionale des douanes de Paris-Ouest
5 rue Volta
78 105 SAINT- GERMAIN-EN-LAYE

Référence : 19000657

DÉCISION D'ABROGATION DE LA FERMETURE DÉFINITIVE D'UN DÉBIT DE TABAC ORDINAIRE PERMANENT SUR LA COMMUNE DE SURESNES

Vu le décret n°2010-720 du 28 juin 2010 relatif à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés,

Vu l'article 568 du code général des impôts et 289 de l'annexe II du même code,

Considérant la situation du réseau local des débiteurs de tabac,

Considérant que la décision n°19000156 du 11 février 2019 est désormais sans objet,

Considérant que la chambre Syndicale des buralistes du département des **Hauts de Seine (92)** a été régulièrement informée,

DÉCIDE

L'abrogation de la décision du 11 février 2019 relative à la fermeture définitive du débit de tabac ordinaire permanent suivant :

– n° 921 0407 T situé au 16 rue de la Liberté – 92 150 SURESNES

établissant la résiliation du contrat de gérance au 27 février 2018.

Fait à Saint-Germain-En-Laye, le 07 JUIN 2019

Le directeur interrégional des douanes et droits indirects
d'Île-de-France,

Jean MENCACCI

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>